

## COMMUNE DE VERNIER

### PROJET DE RESOLUTION

au sens des articles 43 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

### **Réhabilitation de la Commission des Naturalisations**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Dans sa séance du 22 mars 2022, notre Conseil municipal avait choisi de désactiver la Commission des Naturalisations, en déléguant la compétence de ladite Commission au Conseil administratif (DM 159).

Cette Commission, qui a historiquement créé un lien entre les Autorités et ses administrés, permettait une première rencontre et des échanges précieux avec les citoyens souhaitant acquérir la nationalité helvétique.

La suppression de cette Commission a créé une vive émotion dans la commune. Des Associations communautaires nous ont dit leur déception, regrettant le rôle intégrateur que représentait cette commission.

Aussi, par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

#### **décide :**

de réhabiliter la Commission des Naturalisations et de rendre la compétence de préavisier les demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans au Conseil municipal.

Pour le MCG : Thierry Cerutti, Ana Roch, Christophe Russi

Pour l'UDC : Howard Nobs, Daniel Noël

Pour le PDC-VL : Yves Magnin, Anabela Fraga et Leila Müller

Indépendant : Nicolas Aubert

Vernier, le 23 août 2023